

Flash Info

L'Épicéa, une épicerie au cœur de la commune

Valérie et Aurélien ont ouvert L'ÉpicéA. Ils parlent de leur projet et de leurs produits avec enthousiasme et conviction.

« Nous souhaitons changer de vie professionnelle et avons mené un projet de commerce ambulancier. Mais pour favoriser une présence au cœur du village et contribuer à la vie des Fourois, le projet d'épicerie a vu le jour pour offrir une diversité de services à tout le monde ». L'aménagement du lieu permet d'entrer dans un univers très chaleureux qui regroupe des produits de tous les jours mais aussi une diversité de produits provenant de producteurs locaux : thé, café et infusion du Bouchage, fromages de Charantonnay, Bières d'Optevoz, viande de la Ferme de Chantitet, biscuits Louvat... « Nous avons tissé des partenariats locaux et allons proposer dans les semaines à venir des fruits et légumes issus d'une production locale ».

En complément de ces produits, Valérie prépare quotidiennement le plat du jour annoncé sur le compte facebook et le jeune couple propose aussi un ensemble de services pour faciliter la vie de tous : dépôt Mondial Relay, dépôt pressing, réservation pain & viennoiseries (boulangerie Thollin).

Une belle initiative soutenue par la mairie pour un lieu chaleureux de consommation et d'échanges au quotidien.



Urbanisme

Compétente en matière d'urbanisme, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère a mis en place un **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)** pour l'ensemble des 22 communes : <https://gnau18.operis.fr/portedelisere/gnau/#/>.

Ce nouveau service en ligne, sécurisé et accessible 24h/24 et 7j/7, permettra aux habitants de déposer leurs demandes d'autorisations de travaux en urbanisme : Certificat d'urbanisme / Déclarations Préalables / Permis de démolir / Permis de construire / Permis d'aménager. Avec ce nouveau service numérique, la CAPI applique la mise en œuvre de la loi Élan (Évolution du Logement, de l'aménagement et du numérique) qui prévoit l'obligation de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les actes d'urbanisme pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants.

Une question? Toutes les informations ici en ligne sur www.capi-agglo.fr

Aménagement

Tranquillité publique, la commune décide de s'équiper en caméras de vidéoprotection.

Pour lutter contre les incivilités et répondre aux préoccupations des habitants, la vidéo protection vise à garantir la tranquillité des personnes et des biens.

En partenariat avec la gendarmerie, une étude préalable a été réalisée pour identifier les secteurs où l'installation sera la plus efficiente et ainsi sécuriser les lieux où se concentrent les principales problématiques en matière de tranquillité publique et de sécurité.

Un groupement d'achat a été constitué avec les communes de Saint-Quentin Fallavier, Vaulx Milieu, Satolas et Bonce.

Une étude de réalisation et de choix du matériel est en cours de finalisation, auprès du bureau d'étude Activ'ingenierie.

L'implantation devrait débuter sur 2022 et se poursuivra sur plusieurs années, en commençant par le centre bourg.

Les images ne seront accessibles qu'aux personnes dûment homologuées par la préfecture et uniquement suite à des actes délictueux. Le respect de la vie privée est garanti par la loi : la vidéo protection n'est utilisable que sur l'espace public. Tous les sites surveillés seront signalés par des panneaux d'information.

Des informations complémentaires seront transmises au cours de la mise en œuvre du projet.

Rentrée scolaire 2022

Concernant les inscriptions pour la **réentrée de Septembre 2022**, vous voudrez bien passer en Mairie aux horaires d'ouverture au public en vous munissant du livret de famille et d'un justificatif de domicile récent. Un certificat d'inscription vous sera alors délivré. Il vous permettra de vous rendre à l'école pour réaliser l'inscription finale de votre enfant.

Mme Lombard, la directrice, pourra vous recevoir de préférence : le mardi 01 mars / le vendredi 04 mars / le vendredi 11 mars / le vendredi 18 mars / le mardi 22 mars.

Merci de prendre contact au préalable avec l'école au 04 74 92 71 26 pour convenir d'une heure de rendez-vous, et vous munir du certificat de la Mairie, du livret de famille et du carnet de santé.

Expression libre

Envie que s'engage la réflexion pour réguler la circulation et améliorer la sécurité routière et piétonne de la Grande Rue ? Alors retournez-nous la pétition distribuée dans vos boîtes afin que les signataires soient associés, impliqués dans une démarche démocratique, revendicative et constructive.

Cordialement,

Les élus de Un Nouveau Regard Pour Four



Commerces

La Fée Verte :

Horaires :

- Les lundis, mardis, jeudis et jours fériés : 7h à 14h.
- Le vendredi toute la journée.
- Les samedis et dimanches de 7h à 14h et le soir sur réservation.
- Fermé le mercredi.

Le Hachtag # :

Ouvert tous les soirs du mardi au samedi.

La Ribambelle :

Tous les vendredis et samedis en face de la Mairie.

L'épicéa :

Horaires :

Du mardi au samedi de 7h30 à 13h30 et de 16h à 19h30.

Le dimanche de 8h à 12h30.

À FOUR, POUR LES DÉCHETS VERTS, PAS DE BRÛLAGE MAIS DU BROYAGE

La mairie vous propose **un service gratuit de broyage de végétaux** avec la possibilité de récupérer du paillage.

LES DATES PROPOSÉES

Jeudi 3 mars 2022

Jeudi 17 mars 2022

Jeudi 31 mars 2022

De 8h30 à 12h00 à la Salle polyvalente.

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous au 04 74 92 70 80